

CONSEIL D'ECOLE DU 09 février 2016 DE L'ECOLE PRIMAIRE ELSA TRIOLET

Parents élus présents : Mesdames HATAT Valérie, ROBIN Myriam, CARRE Nelly, LIZIARD Aurore, ASSOGBA Marie-Pierre, HOARAU Linda, Anne-Laure BERNARDIN, BODU Fabienne, KNOOP Mareke, DAUDON Tony, Mme BOUDJEMAÏ (1^o adjointe)

Enseignants présents : ACH Aurélie, FAVRE Tiphaine, MIELCZAREK Peggy, Amélie BILLAULT, Alice GALLON, NAAMOUNE Marie-Pierre, VENDEL Mathilde, VOISIN Nathalie,

Messieurs DUBIEF Bruno (directeur), MARCHANDET Jérôme, MANCIOT Cyril, STROHEKER Nicolas

Absents excusés : Mme BOUDJEMAÏ (première adjointe), Mme BRIAND

Dates des prochains conseils d'école :

Troisième conseil d'école : lundi 6 juin 2016.

Deux secrétaires de séance :

Mme ACH (Enseignante), M. DAUDON (parent d'élève).

Effectifs et carte scolaire :

Les effectifs sont stables. Les opérations de carte scolaire sont en cours. Théoriquement on ne devrait pas connaître de fermeture ni d'ouverture de classe. Les inscriptions en PS débutent le 10 février 2016.

Le retour de Mme FAUVERGUE est prévu le 17 mars 2016. Quelques jours de double commande sont normalement prévus.

Le dispositif VIGIPIRATE :

Les principales consignes de sécurité sont rappelées :

Nécessité de filtrer les entrées, par le directeur en élémentaire, par Mme BEN RADI (EVS) et Monsieur LETON en maternelle. Ce qui implique un strict respect des horaires d'ouverture des portes. Les portes de l'élémentaire sont ouvertes de 8h35 à 8h45 le matin. En maternelle les enfants doivent être déposés impérativement entre 8h35 et 8h45. La porte est bloquée à partir de 8h50.

Il apparait clairement que les établissements scolaires doivent développer une culture du risque. Il est donc demandé aux parents de ne pas se regrouper devant l'école, de signaler tout objet ou personne suspecte. Les poussettes sont désormais interdites devant la loge du gardien car elles peuvent servir à introduire un engin explosif.

Les sorties scolaires sont de nouveau autorisées, régulières et exceptionnelles mais les transports en commun sont fortement déconseillés pour ne pas dire interdits. Les voyages scolaires avec nuitées restent soumis à l'autorisation du préfet.

Deux exercices PPMS devront avoir lieu dans l'année au lieu de un. Le premier a eu lieu le vendredi 11 décembre. Trois exercices incendies sont prévus.

Les évènements ouverts au public au sein de l'établissement sont sous réserve de l'avis du préfet.

Les temps périscolaires en maternelle et en élémentaire :

Nous avons eu recours à la vidéo sur le temps du midi à deux reprises lors de journées très froides. Effectivement ces deux jours les enfants ne sont pas sortis en récréation même dix minutes ce qui pose problème lors de leur retour en classe. Décision pleinement assumée par le directeur qui est responsable du temps du midi. L'école bénéficie de deux armoires LUDIC à utiliser en salle de motricité. La qualité des jeux et des jouets est soulignée. La clé est remise à des personnes suffisamment rigoureuses pour gérer ces armoires sans risque de les voir dépareillées rapidement.

L'école a une armoire vidéo avec un écran plat et un lecteur de DVD. Les clés des LUDIC et de la vidéo sont au bureau.

Des voisins retraités viennent sur le temps du midi lire des histoires aux élèves de MS et de GS. Le volontariat des élèves est privilégié mais les adultes de service gardent la maîtrise de la constitution des groupes pour ne pas mettre en difficultés les personnes qui interviennent et pour que cela reste pour les uns et les autres un moment de plaisir partagé. Le mode de constitution des groupes est à améliorer mais l'activité vient de démarrer.

La restauration :

Le lavage des mains est systématique en maternelle. En élémentaire, les élèves ont pour consigne de le faire après s'être fait pointer mais il leur beaucoup plus facile de ne pas le faire.

Des parents sont venus le temps du midi, ils ont assisté aux différents services de restauration. Les parents se sont étonnés de la quantité importante de nourriture qui est jetée.

Education à l'hygiène :

Les poux sont un problème récurrent et difficile à résoudre. L'ensemble des familles est informé par un mot dans les cahiers de correspondance. Cela est beaucoup plus difficile de l'aborder avec les personnes concernées qui généralement réagissent assez mal lorsque l'école (directeur ou enseignant) leur demande d'effectuer un traitement.

Un document avec différentes préconisations sera remis à l'ensemble des familles. Ce document sera aussi consultable sur le site de l'école.

Il s'avère que lors de leur passage aux toilettes certains enfants s'essuient mal. Il est rappelé que ce travail d'éducation doit être mené tout d'abord dans le cadre familial. Il n'est pas possible aux personnels de l'école de vérifier chaque enfant.

Il est possible de gérer les accidents mais l'école manque souvent de vêtements de rechange. Les représentants de parents élus proposent de faire des dons.

Les relations parents/enseignants :

Les cahiers de correspondance restent le meilleur moyen de communiquer avec les familles mais il s'avère que les parents ne pensent pas à les prendre. Ces cahiers sont placés au-dessus des porte-manteaux des classes. Il est possible de prendre les cahiers le matin. En élémentaire les élèves sont censés les remettre à leurs parents mais il est

vivement conseillé aux parents de le demander régulièrement à leurs enfants pour vérifier la présence d'informations.

Le site de l'école est en cours de réactivation. Il n'est pas encore utilisé autant que le souhaiteraient les personnes qui ont participé à sa mise à jour.

La semaine des parents a été très appréciée. Les enseignants de maternelle sont favorables à une généralisation mais en gardant le choix de la période par classe.

Le trombinoscope est fini. Il manque quelques photos.

La vie des classes

Les CM1/CM2 de Mme NAAMOUNE sont partis aux Carroz d'Arrache du mercredi 6 janvier au mercredi 20 janvier. Ils ont bénéficié de séances de ski assurés par l'ESF. Le bilan du séjour est très positif. Il n'y a pas eu de blessés sur les pistes. Des membres du conseil d'école souhaiteraient connaître le nombre de séjours organisés par la ville. Il est possible d'organiser des séjours autonomes qui n'entrent pas dans le cadre des séjours collaboratifs mais pour lesquels la municipalité participe financièrement dans les mêmes proportions.

Les CP et les CP/CE1 sont allés au Musée du quai Branly. Ils ont participé à différents ateliers : atelier musique avec un conteur, atelier masques (observer et fabriquer) et lecture de contes.

Service civique :

Wafaa Elaouissi a été recrutée au titre du service civique et a pris ses fonctions début décembre. Ses fonctions et le cadre de ses fonctions sont définis par une fiche de poste. Mme Elaouissi intervient dans les classes principalement en lien avec l'enseignement moral et civique (EMC).

Projets de l'école :

Une exposition aura lieu jeudi 17 mars à partir de productions d'élèves sur le thème du mouvement. La manifestation « TRIOLIVRES » est reconduite. Elle aura lieu le vendredi 20 mai.

La fête de l'école a eu lieu en interne l'année dernière. Cela s'est très bien passé et le fait de faire la fête en interne permet aux élèves de mieux profiter des activités. Cependant les fêtes de fin d'année avec les parents permettent de créer du lien et de se rencontrer autrement que dans le cadre scolaire. La plupart du temps les enseignants sont bloqués sur les stands et ne peuvent pas rencontrer les parents. Il apparaît nécessaire de revoir cette organisation et de laisser des parents volontaires prendre en charge les stands.

La question du plan VIGIPIRATE reste entière. Les fêtes d'école seront-elles possibles ?

Il reste à choisir la date. La fête du parc aura lieu le 11 juin. La fête de l'école pourrait avoir lieu le 18 juin ou le 25 juin.

La coopérative scolaire :

La coopérative de l'école est membre de l'OCCE 92 (office central de la coopération à l'école) depuis 2011. Le compte est alimenté par deux appels de fonds et la vente des photos.

Le premier appel de fond a permis de récolter 2634,20 euros, 1306 euros en maternelle et 1328,20 en élémentaire. Un quart des fonds est reversé à la coop centrale, les $\frac{3}{4}$ restants sont répartis entre les classes. On dissocie l'élémentaire et la maternelle. Ce qui fait une coopérative de classe de 196 euros en maternelle et 111 euros en élémentaire.

La vente des photos a permis de dégager un bénéfice de 1461,60 euros. L'école est à la recherche d'un nouveau photographe qui proposerait un service de paiement en ligne.

Les projets APEET :

L'APEET propose d'organiser une vente d'objets à partir de productions d'élèves, dessins dont le thème reste à préciser. L'ensemble du conseil d'école pense que ces produits se vendront mieux en maternelle. L'école se chargera de remettre les bons de commande et de récupérer les règlements. Les comptes et la vérification seront assurés par l'APEET. Les fonds seront reversés à l'école pour financer un spectacle.

Les locaux et les abords :

La salle de motricité apparaît comme très froide aux parents qui viennent chercher les enfants le soir. Le directeur rappelle que la température est fixée à 16° dans les salles communes et 19° dans les classes. Il faut signaler que parfois les élèves se chargent de fermer les robinets thermostatiques. Les radiateurs sont aussi encombrés de divers papiers qui empêchent la chaleur de se diffuser. Ils ont été nettoyés.

Les parents d'élèves élus signalent la présence de nombreux rats aux abords de l'école. Il est rappelé aux parents que cette question peut être abordée en réunion de comité de quartier et que cela ne concerne pas directement le fonctionnement de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.